

ÉVALUATION EXTERNE NON CERTIFICATIVE

3<sup>e</sup> ANNÉE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

# EENC2023

## DOSSIER DE L'ENSEIGNANT





# Sommaire

<b>Les évaluations externes non certificatives</b> .....	<b>5</b>
<b>Les étapes clés</b> .....	<b>7</b>
Passation dans les écoles.....	7
Correction et encodage des résultats.....	7
Analyse immédiate des résultats.....	7
Communication des résultats à la direction des standards éducatifs et des évaluations.....	8
Diffusion des résultats .....	8
Diffusion des résultats approfondis et des pistes didactiques.....	8
Évaluation du dispositif.....	8
<b>Présentation de l'épreuve</b> .....	<b>9</b>
Contenu de l'épreuve .....	9
Format des questions et des réponses attendues .....	10
Compétences, savoir-faire et savoirs évalués.....	10
<b>Modalités de passation</b> .....	<b>12</b>
Calendrier de l'épreuve .....	12
Consignes générales.....	13
Consignes spécifiques à l'épreuve de 3 <sup>e</sup> année primaire.....	14
<b>Consignes de correction</b> .....	<b>16</b>
Quelques situations particulières .....	16
Encodage des résultats.....	16
<b>Guide de codage</b> .....	<b>17</b>
<b>Contacts utiles</b> .....	<b>21</b>
<b>Texte « Sylvestre et l'oiseau »</b> .....	<b>23</b>

L'épreuve à laquelle vous participez a été élaborée par un groupe de travail composé de différents acteurs du monde éducatif. Ce groupe de travail a choisi les savoirs, savoir-faire et compétences à évaluer dans la discipline concernée et a rédigé l'épreuve en tenant compte des contraintes organisationnelles qu'engendre une évaluation à large échelle (durée de passation, cohérence et clarté des corrections...).

Avant la passation, chaque épreuve a été prétestée afin d'en assurer la pertinence et la validité. Suite à la passation des épreuves et après avoir pris connaissance des résultats globaux, le groupe de travail sera chargé de rédiger des pistes didactiques concrètes visant à améliorer l'acquisition des savoirs, savoir-faire et compétences ciblés par l'évaluation.

Le groupe de travail est composé de :

Anne-Françoise BACK, conseillère au soutien et à l'accompagnement ;

Benoit BAMPS, inspecteur ;

Gaëlle BEUGNIES, conseillère au soutien et à l'accompagnement ;

Florence DAUPHIN, enseignante ;

Sébastien DELATTRE, attaché à la Direction des Standards éducatifs et des Évaluations ;

Mylène GOTTEAUX, conseillère au soutien et à l'accompagnement ;

Gwenaëlle HUIN, enseignante ;

Doriane JAEGERS, chercheuse au Service d'analyse des Systèmes et des Pratiques d'enseignement (Université de Liège) ;

Christophe LEJOLY, enseignant ;

Bénédicte LELOUX, conseillère au soutien et à l'accompagnement ;

Jeannine LEROY, inspectrice ;

Vicky NIFFLE, enseignante ;

Isabelle PIERARD, conseillère au soutien et à l'accompagnement ;

Christophe SIEUX, inspecteur ;

Éric WILQUET, chargé de mission à la Direction des Standards éducatifs et des Évaluations.

L'emploi dans le présent document des noms masculins pour les différents titres et fonctions est épiciène en vue d'assurer la lisibilité du texte.

# LES ÉVALUATIONS EXTERNES NON CERTIFICATIVES

Les évaluations externes non certificatives (EENC) visent à informer chaque équipe éducative sur les acquis de ses élèves et à permettre de diagnostiquer leurs forces et faiblesses. Elles contribuent ainsi au pilotage interne des écoles, en offrant des données complémentaires récurrentes permettant aux équipes éducatives d'apprécier l'efficacité de leurs actions.

**Dans l'enseignement fondamental**, le dispositif a été repensé de manière à tenir compte du nouveau parcours « tronc commun ». La rotation triennale (une année en lecture/production d'écrit, en mathématiques l'année suivante, et enfin en éveil la dernière année) est écartée, au profit d'un plan quinquennal dont les visées ont été définies par le Gouvernement pour les cinq prochaines années.

## Plan quinquennal des EENC 2023-2027

	3 <sup>e</sup> primaire	5 <sup>e</sup> primaire
<b>2023</b>	Lecture (3 périodes)	Lecture (1 période) ET Sciences (2 périodes)
<b>2024</b>	Lecture (3 périodes) OU Mathématiques (3 périodes)	Lecture OU Mathématiques (1 période) ET Formation historique, géographique, économique et sociale (2 périodes)
<b>2025</b>	Lecture (3 périodes) OU Mathématiques (3 périodes)	Lecture OU Mathématiques (1 période) ET Formation manuelle, technique, technologique et numérique (2 périodes)
<b>2026</b>	Lecture (3 périodes) OU Mathématiques (3 périodes)	Lecture OU Mathématiques (1 période) ET Langues modernes (1 période) ET Éducation physique, Bien-être et Santé (1 période)
<b>2027</b>	Lecture (3 périodes) OU Mathématiques (3 périodes)	Lecture OU Mathématiques (1 période) ET Éducation à la philosophie et à la citoyenneté (1 période) ET Éducation culturelle et artistique (1 période)

**Cette année, l'évaluation de 3<sup>e</sup> année primaire porte sur la lecture et celle de 5<sup>e</sup> année primaire porte sur les acquis en lecture et en sciences.**

**À partir d'octobre 2024**, chaque année, les écoles fondamentales pourront choisir d'administrer soit l'épreuve de lecture, soit l'épreuve de mathématiques (sauf dans le cas d'écoles sélectionnées pour constituer un échantillon). En 5<sup>e</sup> année primaire, une autre discipline du tronc commun complètera cette évaluation.

Cette formule permettra aux équipes éducatives de se centrer pendant plusieurs années consécutives sur la même discipline, ce qui peut avoir du sens, notamment en regard de leur contrat d'objectifs. Le choix d'accorder une place privilégiée à l'évaluation de la lecture et des mathématiques tient, d'une part, à leur caractère essentiel pour la suite de la scolarité, et reflète, d'autre part, la préoccupation du tronc commun et du Pacte pour un Enseignement d'excellence de renforcer les « savoirs de base ».

**Dans l'enseignement secondaire**, le dispositif reste quant à lui inchangé.

Les évaluations sont **obligatoires** pour les élèves fréquentant l'enseignement ordinaire ou l'enseignement spécialisé de forme 4.

Pour les autres élèves de l'enseignement spécialisé, la participation est laissée à l'appréciation de chaque conseil de classe en fonction du niveau d'apprentissage atteint par chacun des élèves.

Étant donné qu'il s'agit d'évaluations externes non certificatives, les résultats obtenus par les élèves à ces évaluations ne peuvent en aucun cas sanctionner leur parcours scolaire.

Après la passation, les membres de l'inspection ainsi que les cellules de soutien et d'accompagnement peuvent apporter leur appui aux équipes éducatives dans l'analyse et l'exploitation des résultats des évaluations externes et des pistes didactiques.

Les épreuves des années précédentes sont disponibles sur la page  
[www.enseignement.be/evaluationsexternes](http://www.enseignement.be/evaluationsexternes)

# LES ÉTAPES CLÉS

## **PASSATION DANS LES ÉCOLES - Entre le 2 et le 13 octobre 2023**

Les modalités de passation que les directions et les enseignants doivent respecter précisent le calendrier, les durées des différentes parties de l'épreuve et les consignes à donner aux élèves (page 12).

## **CORRECTION ET ENCODAGE DES RÉSULTATS - Pour le 13 octobre 2023 au plus tard**

Les modalités de correction (page 16) des items ont été élaborées parallèlement à leur conception, de manière à réduire au maximum les biais de subjectivité dans la correction.

Les codes correspondant aux réponses des élèves seront encodés dans une grille informatique qui sera envoyée à chaque école.

## **ANALYSE IMMÉDIATE DES RÉSULTATS**

La grille informatique permet d'obtenir immédiatement des résultats pour la classe et par élève : score global, sous-scores, proportion de réussite, nombre d'abstentions... Il est aussi possible de repérer les items les mieux réussis par les élèves.

Tout élève majeur, tout parent ou toute personne investie de l'autorité parentale peut demander à l'école les résultats individuels obtenus lors de la passation de l'épreuve et consulter sa copie.

Cependant, les résultats ne peuvent en aucun cas servir à un classement entre élèves ou entre écoles, ni à aucune autre forme de publicité. Par ailleurs, les membres du personnel, les pouvoirs organisateurs, les inspecteurs et les conseillers au soutien et à l'accompagnement qui ont connaissance des résultats obtenus à l'évaluation externe non certificative sont tenus à cet égard par le secret professionnel. En cas d'infraction, l'article 458 du *Code pénal* est d'application.

## COMMUNICATION DES RÉSULTATS À LA DIRECTION DES STANDARDS ÉDUCATIFS ET DES ÉVALUATIONS (DSEE)

Si l'école fait partie de l'échantillon, elle recevra un courriel l'informant de la marche à suivre pour communiquer ses résultats à l'Administration pour le **vendredi 13 octobre 2023 au plus tard**.

Si l'école ne fait pas partie de l'échantillon, elle pourra néanmoins envoyer ses résultats à la *Direction des Standards éducatifs et des évaluations* (DSEE) pour le **vendredi 20 octobre 2023 au plus tard**. Un rapport personnalisé permettant de mettre en perspective les résultats de l'implantation et de chaque classe avec ceux des écoles de profil similaire et de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans sa globalité lui sera alors envoyé.

### DIFFUSION DES RÉSULTATS - **Novembre 2023**

Les premiers résultats seront publiés en ligne sur *enseignement.be/evaluationsexternes* et sur *e-classe.be*. Ils permettront à chaque équipe éducative de situer les résultats de ses élèves par rapport au niveau moyen de l'ensemble de la FW-B, mais également par rapport aux résultats des écoles de profil similaire. Les enseignants pourront donc relativiser les résultats de leurs élèves en fonction de leur contexte, mais également discerner leurs difficultés et leurs forces. Les membres de l'Inspection et des cellules de soutien et d'accompagnement ont accès aux résultats des établissements dans lesquels ils exercent leur fonction. Ils sont invités à apporter leur appui dans l'analyse de ceux-ci.

Les écoles qui auront transmis leurs résultats à la *Direction des Standards éducatifs et des Évaluations* recevront le rapport personnalisé par courriel.

### DIFFUSION DES RÉSULTATS APPROFONDIS ET DES PISTES DIDACTIQUES

Des résultats complémentaires ainsi que des activités pédagogiques en lien avec les compétences, les savoir-faire et les savoirs évalués dans l'épreuve seront proposés par le groupe de travail. Ces pistes, mises en ligne sur *enseignement.be/evaluationsexternes* et sur *e-classe.be*, envisageront des actions concrètes et/ou des démarches d'apprentissage.

### ÉVALUATION DU DISPOSITIF

Les directions et les enseignants seront invités à faire part de leurs avis, suggestions et commentaires par le biais de questionnaires. Ceux-ci sont traités de façon anonyme et visent à améliorer le dispositif dans son ensemble.

# PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE

## CONTENU DE L'ÉPREUVE

L'épreuve proposée aux élèves de 3<sup>e</sup> année primaire porte sur la lecture et est basée sur le nouveau référentiel de français de la 2<sup>e</sup> année primaire. Elle comporte quatre parties visant l'évaluation de la fluidité de lecture et la compréhension de l'écrit. Cette année, le groupe de travail a, en effet, décidé de mettre l'accent sur deux enjeux essentiels de l'apprentissage de la lecture en fin de 2<sup>e</sup> année primaire : l'automatisation des démarches de reconnaissance et de décodage des mots d'une part ; le développement de stratégies de compréhension et d'interprétation face à des textes de genres variés d'autre part.

La **première partie** de l'épreuve évalue la **fluidité de lecture** d'un texte simple. Individuellement, chaque élève est invité à **lire oralement** le texte narratif « Sylvestre et l'oiseau ». Le temps de lecture est limité à une minute, un chronomètre étant enclenché au premier mot lu dans le titre du texte. À l'issue de cette minute, les mots lus correctement sont comptabilisés. Selon le nouveau référentiel de français, un lecteur en fin de 2<sup>e</sup> année primaire devrait approcher les 70 mots correctement lus en une minute.

Dans la **deuxième partie**, deux autres tests de vitesse sont proposés : ils permettent respectivement de confronter les élèves aux unités de communication qui composent les textes (mots et phrases). Ainsi, l'un porte sur l'identification de vingt mots isolés : l'élève dispose d'une minute et trente secondes pour reconnaître un maximum de mots. Le second test évalue également la capacité de décodage, mais est assorti de la capacité de compréhension au niveau de la phrase. Plus précisément, vingt phrases sont proposées à l'élève. Le dernier mot de chaque phrase est remplacé par une liste de quatre mots parmi lesquels un seul permet de compléter la phrase correctement. L'élève dispose de trois minutes pour compléter un maximum de phrases. Ici, la nécessité de choisir un mot parmi les quatre proposés ne constitue qu'un moyen de vérifier si l'élève a lu « en essayant de comprendre ».

La **troisième partie** et la **quatrième partie** de l'épreuve évaluent la compréhension de l'écrit en proposant des textes dont les genres correspondent à ceux recommandés dans le référentiel de français pour les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années de l'enseignement primaire. Les textes de la deuxième partie sont **des textes courts dont l'intention est d'informer** : un carton d'invitation pour une fête d'anniversaire (texte à structure explicative de 77 mots), ainsi que les messages de réponses envoyés par les personnes invitées (texte à structure dialoguée de 62 mots).

Enfin, le texte de la **quatrième partie**, « Sous la table », est présenté sous la forme d'un livret. Ce récit de longueur moyenne (368 mots) est **un texte à structure narrative** dont l'intention est d'émuouvoir et donner du plaisir. Il comprend des passages dialogués.

## FORMAT DES QUESTIONS ET DES RÉPONSES ATTENDUES

Le groupe de travail a conçu l'épreuve en étant attentif aux formats des réponses à apporter aux questions : questions à choix multiple (y compris des questions de type « vrai / faux / le texte ne permet pas de le dire »), questions ouvertes à réponses brèves et questions ouvertes à réponses construites.

La variété de ces formats permet d'appréhender la capacité des élèves à reconnaître une réponse correcte parmi d'autres, à exprimer une réponse à l'aide de quelques mots.

La deuxième partie de l'épreuve ne comporte que des questions à choix multiple. Il s'agit, en effet, d'identifier parmi cinq ou quatre propositions le mot qui convient.

Sur les 40 items des parties 3 et 4 de l'épreuve, les questions à choix multiple sont majoritaires (environ les 2/3 de l'épreuve). Les questions ouvertes à réponses courtes représentent environ le tiers restant de l'épreuve. L'épreuve ne présente qu'une seule question à réponse construite qui implique donc un développement écrit plus long pour l'élève (item 8).

La plus ou moins grande complexité des questions n'est pas toujours liée à leur format. Certaines questions fermées peuvent exiger de la part de l'élève un raisonnement et des démarches complexes. Les items de type « vrai/faux », par exemple, incluent également la possibilité de cocher la modalité « Le texte ne permet pas de le dire », ce qui permet à l'élève de réfléchir aux renseignements que l'on peut (ou non) tirer des textes proposés. Autre exemple, la réponse à l'item 18 (question à choix multiple) dépasse la simple lecture.

## COMPÉTENCES, SAVOIR-FAIRE ET SAVOIRS ÉVALUÉS

Les évaluations externes non certificatives portent sur les acquis qui devraient être maîtrisés à l'issue de l'année précédente (fin de 2<sup>e</sup> année primaire, fin de 4<sup>e</sup> année primaire et fin de 4<sup>e</sup> année secondaire). Les éventuels constats qui peuvent être dégagés de ces évaluations concernent donc toute l'équipe éducative et non uniquement les enseignants qui ont administré les évaluations.

Comme prévu dans la programmation de la mise en place des nouveaux référentiels du tronc commun, cette épreuve est rédigée en concordance avec le nouveau référentiel.

Savoirs	Attendus	Items
<b>Orienter sa prise de parole, son écoute, sa lecture, son écrit</b>		
Termes du support de lecture (paratexte).	Désigner : première de couverture, illustration, titre, auteur.	L15, L35
Support de communication.	Identifier le support d'écoute et de lecture.	L16
Savoir-faire	Attendus	Items
<b>Orienter sa lecture</b>		
Tenir compte des paramètres de la situation de communication.	Identifier qui (l'énonciateur), à qui (le destinataire), pour quoi (l'intention dominante), quoi (le message), où et quand (le contexte) pour planifier sa prise de parole, son écoute, sa lecture et son écrit.	L1

<b>Construire un message significatif</b>		
<i>Apprendre le code</i>		
Développer une lecture fluide (fluence).	Lire avec exactitude, rapidité et expression des phrases rencontrées dans les supports de lecture en approchant les 70 mots lus correctement par minute.	MCLM
Utiliser l'ensemble des correspondances graphophonétiques fréquentes (simples ou complexes).	Identifier les mots en appliquant de manière flexible ces trois stratégies : - par reconnaissance immédiate ; - par décodage ; - par analogie.	F1 F2
<i>Construire du sens à l'aide de stratégies</i>		
(Se) Construire une représentation mentale du texte.	Exprimer une représentation mentale du contenu du texte (entendu) par un moyen verbal ou non verbal (phrase, dessin, création...).	L20, L21, L22
Prélever des informations explicites.	Repérer des informations essentielles contenues dans un texte sur la base d'un questionnement amené par l'enseignant.  Reformuler des informations essentielles contenues dans un texte au départ d'une question posée.	L3, L4, L5, L6, L7, L9, L10, L11, L23, L24, L25, L26, L31, L32, L33, L34
Élaborer des inférences.	Déduire une information implicite en reliant deux informations explicites proches dans le texte.	L2, L8, L14, L18, L19
Percevoir le sens global	Décrire la chronologie d'un texte simple et structuré.	L17
Distinguer le réel (factuel) et l'imaginaire (fictionnel).	Dégager et reformuler : - les éléments réels d'un récit ; - les éléments imaginaires d'un récit.	L37, L38, L39, L40
Pratiquer une lecture distanciée.	Identifier le narrateur.	L36
<i>Dégager et assurer la cohérence du message/texte</i>		
Utiliser des reprises d'informations d'une phrase à l'autre pour construire du sens.	Repérer la (les) voix du (des) locuteur(s).	L27, L28, L29, L30
<i>Traiter/utiliser les unités grammaticales</i>		
Prendre appui sur les indices grammaticaux (sans les nommer) pour construire le sens du message entendu ou lu.	Repérer et verbaliser les nuances apportées par les marques (audibles) nominales : - du singulier/pluriel (nombre) ; - du masculin/féminin (genre).  Repérer et verbaliser les nuances apportées par les marques verbales (audibles) dans le message entendu ou lu : - de personne et de nombre ; - du présent, du passé, du futur (temps).  Repérer les pronoms personnels.	L12, L13

Les items L1 à L40 font également intervenir la compétence « *Manifester sa compréhension* » en lecture qui est partiellement évaluée dans l'épreuve.



Pour que la passation de cette partie de l'épreuve se déroule de manière optimale, une organisation particulière est nécessaire. Il convient, idéalement, que l'élève réalisant l'exercice puisse lire le texte à haute voix sans être entendu par les autres élèves de la classe et sans être distrait par ces derniers.

Pour y parvenir, plusieurs alternatives sont possibles :

- l'enseignant propose une activité ou un exercice de la matière de son choix, qui permet aux élèves de travailler de manière **autonome** ;
- la classe est prise en charge par un autre enseignant ou le directeur ;
- ou toute autre organisation qui favorise cette lecture orale.

## CONSIGNES GÉNÉRALES

Il est légitime que chaque enseignant ait le souci de respecter les différences entre ses élèves.

Toutefois, pour que la validité de l'épreuve soit assurée, il est important que la passation se déroule dans les mêmes conditions **pour toutes les classes**. Les consignes de passation permettent de garantir la pertinence des informations recueillies par ces évaluations et par conséquent la pertinence de leur exploitation au sein des équipes éducatives.

Quelques jours avant le début de l'évaluation, nous vous invitons à expliquer aux élèves ce qu'est une évaluation externe non certificative en leur expliquant, par exemple, que :

- tous les élèves de leur année, de toutes les écoles de la FW-B (environ 50 000 élèves) participent à ce test ;
- cette épreuve n'aura aucune conséquence sur leur parcours scolaire. Il est important d'effectuer le travail le plus sérieusement possible, car elle a pour objectif de cerner les difficultés rencontrées par les élèves afin de chercher différents moyens d'y remédier ;
- contrairement aux évaluations conçues par un enseignant pour sa classe, cette épreuve ne tient pas compte de ce qui a été réellement vu ou non en classe. Il est donc possible que certaines questions paraissent compliquées, voire impossibles. Cette évaluation permet également à un enseignant de savoir ce qu'il faut encore travailler avec les élèves. Il est important de ne pas se décourager et, si une question paraît trop difficile, il ne faut pas hésiter à passer à la question suivante.

**Aucun document ne sera remis aux élèves avant la passation.** Le carnet de chaque élève sera repris en fin de séance et redistribué lors de la suivante pour poursuivre l'épreuve.

Le premier jour de la passation, il est demandé aux élèves de compléter le cadre de la couverture du carnet : nom, prénom, classe, numéro d'ordre et école. Il s'avère utile de vérifier ces informations lors de la reprise des documents.

Avant chaque séance, l'enseignant repère, avec les élèves, les pages relatives à la partie considérée.

Lors de cette découverte, il est utile de leur expliquer que les séries de cases carrées à droite des questions seront utilisées pour la correction et qu'ils ne doivent donc pas s'en préoccuper.

## CONSIGNES SPÉCIFIQUES À L'ÉPREUVE DE 3<sup>e</sup> ANNÉE PRIMAIRE

- Le vocabulaire du carnet a été soigneusement choisi. Les concepteurs de l'épreuve considèrent que le vocabulaire qui appartient au lexique de la discipline ne doit pas être explicite. En effet, dans un souci de standardisation des conditions de passation, il est demandé de ne pas clarifier des mots incompris.
- L'utilisation de dictionnaires ou d'autres référentiels n'est pas autorisée pendant la réalisation de l'épreuve.

Les parties 1 et 2 doivent être rigoureusement chronométrées (1 minute - 1 minute 30 et 3 minutes).

### 1<sup>re</sup> partie

1. Assurez-vous de disposer d'un chronomètre ou de cette fonction sur un smartphone.
2. Fournissez à l'élève le texte « Sylvestre et l'oiseau » qui figure à la fin de ce dossier (page 23).
3. Prenez le texte numéroté qui figure au début du carnet de l'élève.
4. Invitez l'élève à lire et démarrez le chronomètre (1 minute exactement) au premier mot lu dans le titre.

Pendant la minute, barrez chaque mot mal lu ou sauté par l'élève. Si l'élève se reprend et lit le mot correctement, ne comptez pas d'erreur. Si l'élève saute une ligne, il convient de barrer toute la ligne non lue, chaque mot non lu est considéré alors comme une erreur.

A l'issue de la minute de lecture, comptez le nombre de Mots Correctement Lus en une Minute (MCLM). Pour obtenir le MCLM, il suffit d'identifier le nombre de mots correspondant à la longueur de texte parcouru (nombre de mots que l'élève a lus) en retirant le nombre d'erreurs (le nombre de mots barrés).

$$\text{MCLM} = (\text{nombre de mots lus en 1 minute}) - (\text{nombre d'erreurs})$$

### 2<sup>e</sup> partie

- Pour chacun de ces deux tests de fluidité, découvrez les consignes avec les élèves. Pour la lecture de mots (partie 2), identifiez collectivement toutes les illustrations présentées sur la page de consignes avant de donner le signal de départ.
- Rassurez les élèves en leur expliquant que ce test vise à mesurer leur vitesse de lecture selon le temps accordé. Peu d'élèves de leur âge parviennent à lire et à compléter tous les mots et toutes les phrases.

Pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> parties, les consignes ne sont pas lues par l'enseignant.

- Pour les QCM, rappelez qu'une seule réponse est à cocher. Si nécessaire, expliquez que «cocher » signifie « tracer une croix bien visible dans une des cases ».
- Pour réaliser l'épreuve, aucun matériel particulier n'est requis, à l'exception d'un crayon de couleur pour la question 15 (items 20 et 21).

# CONSIGNES DE CORRECTION

Les corrections seront effectuées collectivement par tous les enseignants concernés par ces évaluations, sous la responsabilité de la direction. Elles devront être clôturées pour le **vendredi 13 octobre 2023 au plus tard pour les écoles de l'échantillon** et pour le **vendredi 20 octobre 2023 au plus tard pour les autres écoles**.

Ces corrections se feront dans le respect du guide de codage qui se trouve aux pages suivantes. Ces tableaux fournissent un ensemble de critères standardisés pour juger de la qualité des réponses obtenues. Vous indiquerez directement dans les cases numérotées du carnet de l'élève un code correspondant à chaque item.

Pour toute question relative aux corrections du test, vous pourrez contacter les personnes-ressources dont les coordonnées sont compilées en fin de document.

## QUELQUES SITUATIONS PARTICULIÈRES

- Un élève a été absent à une partie ou à l'ensemble de l'épreuve : notez le code « **a** » dans les cases correspondantes à tous les items non résolus suite à cette absence.
- Un élève ne respecte pas parfaitement la consigne (par exemple, il entoure sa réponse au lieu de la cocher, il n'indique pas la réponse à l'endroit prévu...) : s'il est possible de comprendre la réponse de l'élève, elle doit être codée sans tenir compte de ce paramètre.
- Un élève mentionne plusieurs réponses pour un même item (il coche plus de cases que prévu ou les différentes parties de sa réponse sont contradictoires) : la réponse est considérée comme incorrecte et reçoit le code « **0** ».
- En cas de doute sur l'attribution d'un code plutôt qu'un autre : l'enseignant cherche autant que possible à déterminer si la réponse peut être équivalente à celle fournie dans la grille de codage. L'organisation mise en place pour les corrections peut aussi permettre de résoudre collectivement ces hésitations.

## ENCODAGE DES RÉSULTATS

Une fois les épreuves codées dans les carnets des élèves, les codes devront être retranscrits dans les grilles d'encodage.

**Cette année les grilles d'encodage des résultats ne seront pas communiquées aux écoles par courriel mais via une application informatique dédiée.** Les instructions relatives à l'utilisation de cette application seront transmises aux écoles le 25 septembre. C'est aussi par cette application que les écoles transmettront en retour les grilles complétées à l'Administration.

**ATTENTION, UNE GRILLE PAR CLASSE**

La grille est conçue pour calculer automatiquement les résultats moyens pour chacun des élèves et pour l'ensemble de la classe. Les élèves y sont répertoriés selon le numéro d'ordre qui leur a été attribué au moment de la passation.

# GUIDE DE CODAGE

Les réponses attendues à chacun des items composant l'évaluation de lecture sont décrites dans le tableau ci-dessous. La règle générale est la suivante :

	Codes
Réponse correcte et complète	1
Réponse incorrecte, insuffisamment précise ou plus de réponses qu'attendu (pour les QCM)	0
Absence de réponse	n
Absence de l'élève	a

Pour toutes les questions, il convient de se référer **rigoureusement** à la grille de codage.

## PARTIE 1 – Lecture orale « Sylvestre et l'oiseau »

### Encodage direct du nombre de Mots Correctement Lus en une Minute (MCLM)

Pour obtenir le MCLM, il suffit d'identifier le nombre de mots correspondant à la longueur de texte parcouru (nombre de mots que l'élève a lus) en retirant le nombre d'erreurs (le nombre de mots barrés).

Le nombre de mots est indiqué au bout de chaque ligne.

$$\text{MCLM} = (\text{nombre de mots lus en 1 minute}) - (\text{nombre d'erreurs})$$

## PARTIE 2 – Fluidité de lecture

### Question 1 – F1– Fluidité de lecture (mots)

Reporter le nombre de mots correctement entourés en 1 minute 30.

/20

1	livre
2	nuage
3	maison
4	arbre
5	vélo
6	sapin
7	étoile
8	fleur
9	château
10	table

11	crayon
12	filles
13	clé
14	ballon
15	lune
16	bonbon
17	roue
18	gant
19	mouche
20	téléphone

**Question 2 – F2 – Fluidité de lecture (phrases)**

/20

Reporter le nombre de mots correctement entourés en 3 minutes.

1	saisons	11	panier
2	chapeau	12	pages
3	litre	13	grotte
4	poire	14	poussière
5	fumée	15	banc
6	vaches	16	parapluie
7	pomme	17	couche
8	sapin	18	cloche
9	mousse	19	tablier
10	niche	20	poisson

**PARTIE 3 – Invitation à un anniversaire**

Question	Item	Réponse de l'élève	Code
3	L1	Benjamin. Évoque l'anniversaire de Benjamin ou l'idée d'une fête.	1
	L2	<b>Exemples de réponse à accepter :</b> - Pour l'anniversaire de Benjamin. - Pour que son copain vienne le voir souffler sa bougie. - Pour que son copain vienne jouer chez lui.	1
4	L3	Mercredi 24 juillet, le 24 juillet <b>OU</b> avant le 24 juillet.	1
	L4	<b>Ne pas accepter :</b> - Si plusieurs dates différentes sont mentionnées. - Les réponses incomplètes : mercredi <b>OU</b> le 24.	0
5	L5	Vrai	1
	L6	Le texte ne permet pas de le dire	1
	L7	Vrai	1
	L8	Faux	1
6	L9	Entoure « OUI » et avance l'idée qu'il faut prévoir des vêtements adaptés à la météo.	1
	L10	<b>Exemples de réponse à accepter :</b> - Il faut prendre des vêtements s'il pleut. - Il faut prendre des vêtements pour aller dehors.  <b>Ne pas accepter :</b> - Ils vont faire une chouette activité.	0
7	L11	Les 4 prénoms : Sacha, Mia, Noa, Tom	1
8	L12	Le texte ne permet pas de le dire	1
	L13	Faux	1
9	L14	« Sacha est une fille » <b>ET</b> a recopié le mot « Elle »	1
	L15	« Noa est un garçon » <b>ET</b> a recopié le mot « content »	1
10	L16	...juste avant la fin de la fête.	1

**PARTIE 4 – « Sous la table »**

Question	Item	Réponse de l'élève	Code
11	L15	« le nom de l'auteure » et « le nom de l'illustratrice ».	1
12	L16	« une histoire » Ordre correct, de haut en bas : 2 – 5 – 3 – 4 – 1	1
13	L17	2. Arthur s'ennuie. 5. Les parents d'Arthur font la vaisselle. 3. Arthur se prend pour le Roi Arthur. 4. Arthur pique les fesses du Grand Dévoreur. 1. Arthur est autorisé à s'asseoir à table avec les adultes.	1
14	L18	« un cheval »	1
	L19	« Galope » Accepter aussi « galoper ».	1

15



L20	Chiffre 1 bien positionné : autour de la table ou sur la chaise.	1
L21	Chiffre 2 bien positionné : sous la table ou en dessous de la chaise.	1

16

L22



1

Portrait 3 :

17	L23	Faux	1
	L24	Vrai	1
	L25	Vrai	1
	L26	Le texte ne permet pas de le dire	1
18	L27	Arthur	1
	L28	L'oncle	1
	L29	Les parents d'Arthur	1
	L30	Arthur	1

		Un élément qui évoque la fête. L'élément peut être issu du texte ou de l'illustration.	1
		<b>Exemples de réponse issue explicitement ou implicitement du texte à accepter :</b>	
	L31	<ul style="list-style-type: none"> <li>- c'est le grand soir ;</li> <li>- tout brille ;</li> <li>- les invités (bavardent fort), il y a du bruit ;</li> <li>- c'est un repas dans la salle à manger ;</li> <li>- la famille est invitée, Arthur peut aller à la table des grands ;</li> <li>- il y a plusieurs desserts...</li> </ul>	
19		<b>Exemples de réponse issue de l'illustration à accepter :</b>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- une belle nappe ;</li> <li>- beaucoup de verres, de la belle vaisselle ;</li> <li>- ils boivent du vin...</li> </ul>	
		<b>Ne pas accepter :</b>	0
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arthur est devenu grand ;</li> <li>- il y a son oncle ;</li> <li>- il y a la famille (trop vague).</li> </ul>	
	L32	Un deuxième élément (issu du texte ou de l'illustration) différent de celui évoqué à l'item 31.	1
		Les parents	1
20	L33	<b>Ne pas accepter :</b>	0
		- maman.	
		Un autre dessert parmi ceux-ci :	
21	L34	<ul style="list-style-type: none"> <li>- crêpes (caramélisées) ;</li> <li>- friandises ;</li> <li>- gâteaux.</li> </ul>	1
22	L35	Marie Colot	1
	L36	Arthur	1
	L37	Monde réel	1
23	L38	Monde imaginaire	1
	L39	Monde imaginaire	1
	L40	Monde réel	1

# CONTACTS UTILES

Si des problèmes se présentent lors de l'organisation de la passation ou de la correction ou de l'encodage, il est possible de contacter :

## POUR UN PROBLÈME D'ORDRE GÉNÉRAL

- **Sébastien DELATTRE**  
Direction des Standards éducatifs et des Évaluations  
02/451 64 29  
sebastien.delattre@cfwb.be

## POUR UN PROBLÈME RELATIF À LA CORRECTION DE L'ÉPREUVE

- **Éric WILQUET**  
Direction des Standards éducatifs et des Évaluations  
02/690 82 67  
eric.wilquet@cfwb.be
- **Doriane JAEGERS**  
Service d'analyse des Systèmes et des Pratiques d'enseignement de l'Université de Liège  
04/366 20 71  
djaegers@uliege.be

## POUR UN PROBLÈME TECHNIQUE RELATIF À L'ENCODAGE

- **Adrien ALLART**  
Direction des Standards éducatifs et des Évaluations  
02/690 80 37  
evaluations.externes@cfwb.be
- **Thierry LIBERT**  
Direction des Standards éducatifs et des Évaluations  
02/451 63 71  
thierry.libert@cfwb.be



## Sylvestre et l'oiseau

Loin, très loin d'ici, tout en haut d'une haute montagne vivait un petit dragon qui brillait de tous ses feux. Il s'appelait Sylvestre.

Sylvestre aimait beaucoup sa maison couverte de feuillage, mais quelquefois, il était triste.

Il avait cherché partout dans le vaste monde mais jamais il n'avait trouvé aucun dragon, et il se sentait bien seul.

Un jour, en tournant machinalement la tête, il vit juste au-dessous de lui un petit oiseau tout aussi surpris qu'il l'était.

L'oiseau était en train de bâtir un nid et Sylvestre pensa qu'il pourrait peut-être l'aider.

C'est ainsi qu'ils devinrent amis.

C'était tellement bien d'être ensemble !

L'oiseau et Sylvestre étaient tout le temps ensemble, comme tous les vrais amis aiment l'être.

### Exemplaire à remettre à l'élève

Extrait de : Catherine Rayner, *Sylvestre et l'oiseau*, traduction de Julie Duteil, Minedition, Paris 2011

**Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère  
Administration générale de l'Enseignement**  
Avenue du Port, 16 – 1080 BRUXELLES  
www.fw-b.be – 0800 20 000  
Impression : SNEL GRAFICS - info@snel.be

Septembre 2023

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR  
0800 19 199  
courrier@mediateurcf.be

Éditeur responsable : Quentin DAVID, Administrateur général f.f.

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution



La marque de la  
gestion forestière  
responsable